



# La Communication sur le Progrès: La plateforme d'apprendissage

**Webinaire**  
**Pacte Mondial des Nations Unies**

**5 heures, le 28 Novembre 2011**  
**Jérôme Lavigne-Delville**



**United Nations** Global Compact





# Vue d'ensemble

1. Directives et exigences sur la Communication sur le Progrès
2. Situation des entreprises françaises
3. De l'apprentissage au niveau GC Actif
4. L'interface du Pacte Mondial
5. Questions et réponses



# 1. Directives sur la COP

- Communication sur le Progrès (COP): communication annuelle informant les parties prenantes de l'entreprise sur les progrès de mise en œuvre des 10 principes du Pacte mondial
- Directives sur la COP: un élément central de la mission du Pacte Mondial de changer les pratiques des entreprises à travers la transparence et la divulgation
- Objectif: Donner accès à l'information sur la performance durable du participant **aux parties prenantes** pour qu'ils puissent faire des choix éclairés, en temps qu'employés, consommateurs ou investisseurs



# 1. Directives sur la COP

## Format et langue

- Pour que les COP soient accessibles facilement à toutes les parties prenantes, membres ou non, et pour éviter toute redondance des efforts, les COP doivent être intégrées aux communications principales entre les participants et ses parties prenantes, par exemple les rapports sur la responsabilité sociale et le développement durable, ou les rapports financiers.
- Pour les entreprises signataires qui ne publient pas de rapports formels, la COP peut être rédigée dans un document seul. Un modèle basique est disponible pour aider les participants à créer ce document.
- Les COP doivent être rédigées dans la (les) langue(s) principale(s) des parties prenantes. Le bureau du Pacte mondial accepte les COP dans toutes les langues.



# 1. Directives sur la COP

## Exigences minimales pour les COP

1. Les entreprises doivent communiquer leur progrès annuellement à leurs parties prenantes. Une COP est une communication directe des entreprises à leurs parties prenantes. Pour cette raison, les entreprises doivent diffuser leur COP dans le domaine public. Tandis que la forme générale est flexible, la communication doit comporter les trois éléments ci-après :

a. Une déclaration par laquelle le président, directeur général (ou l'équivalent), confirme son soutien continu au Pacte mondial et renouvèle l'adhésion à l'initiative et ses principes.

b. Une description des mesures pratiques (à savoir documentation de toute politique, procédure et activité pertinente) prises (ou planifiées) par l'entreprise pour mettre en œuvre les principes du Pacte mondial se rattachant à chacune des quatre catégories (les droits de l'homme, le travail, l'environnement, et la lutte contre la corruption).

*Note : Si une COP n'adresse pas une ou plusieurs des quatre catégories, une raison explicative doit figurer dans la COP afin de justifier cette omission (« rapporter ou expliquer »).*

c. Une mesure des résultats (à savoir le degré auquel les objectifs/ indicateurs de performance définis ont été atteints ou autre mesure des résultats qualitative ou quantitative)



# 1. Directives sur la COP

## **2. Les entreprises doivent publier leur COP annuellement sur le site web du Pacte mondial**

a. Participants du secteur privé doivent publier leur première COP dans un délai d'un an de la date d'adhésion au Pacte mondial.

*(Note : Les entreprises ayant adhéré avant le 1<sup>er</sup> Juillet 2009 bénéficient de deux ans à partir de la date d'adhésion pour publier leur première COP.)*

Une COP doit par la suite être publiée dans un délai d'un an suivant la publication précédente.

b. Les entreprises sont tenues de publier une version électronique de leur COP (de préférence au format PDF) dans la base de données du Pacte mondial -- ainsi que, si possible, un lien (URL) redirigeant vers le même document sur le site web de l'entreprise

([www.unglobalcompact.org/admin](http://www.unglobalcompact.org/admin)).

c. Il est demandé aux sociétés de bien vouloir fournir certaines informations sur le contenu des COP et leur dissémination aux parties prenantes.





# 1. Directives sur la COP

Conséquences du défaut de communication sur le progrès :

- Le statut de non communiquant
- Éviction du Pacte mondial



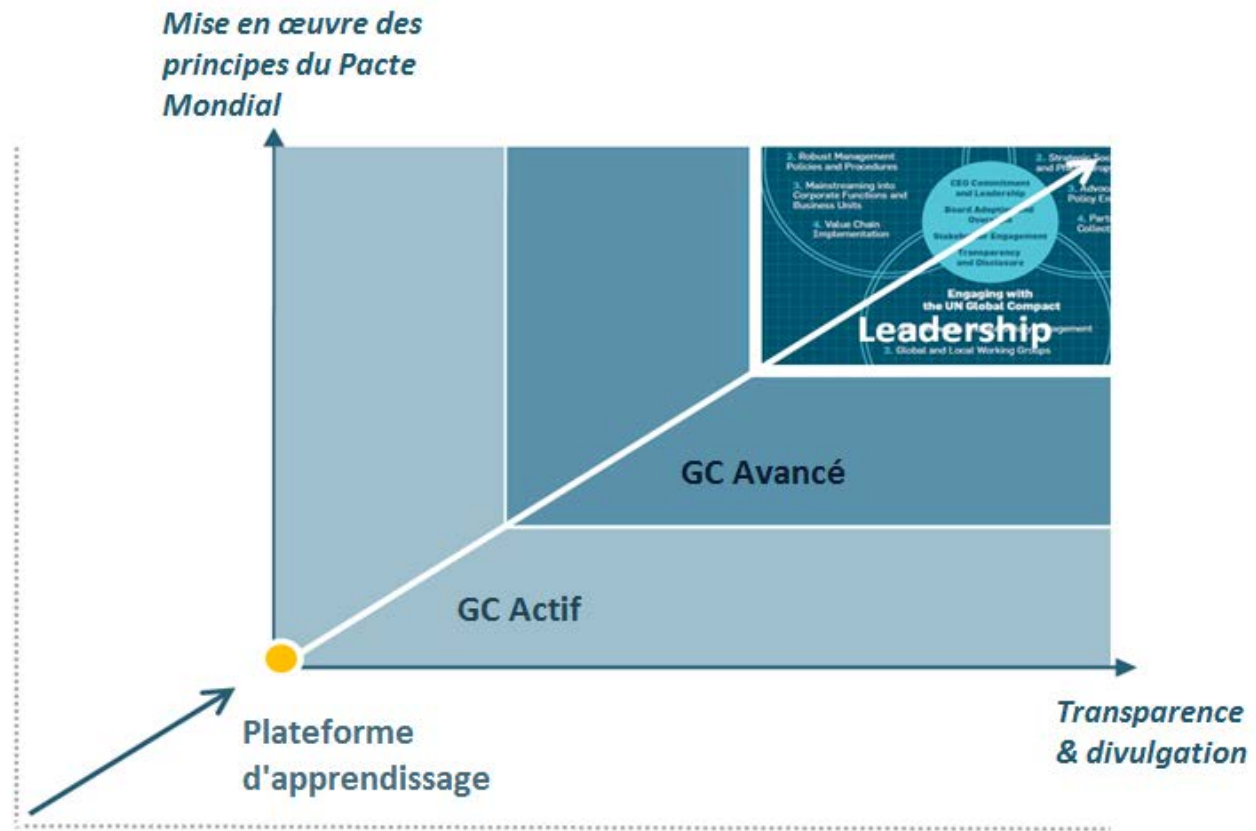
# 1. Directives sur la COP

- *Demande de grâce.* En cas de retard prévisible dans la soumission de leur COP, les participants peuvent demander un délai de grâce de 90 jours à compter de la date limite de soumission. Pour ce faire, il suffit de déposer une demande de grâce sur le site du Pacte mondial, en fournissant une explication raisonnable dudit retard et en indiquant la date à laquelle la communication sur le progrès sera déposée. Toute COP ultérieure sera due à la date anniversaire de la fin du délai de grâce. (par exemple, si la date limite de dépôt était au départ le 1er janvier 2011 et que le délai de grâce la porte au 1er avril 2011, la prochaine communication sur le progrès devra être déposée avant le 1er avril 2012.)



# 1. Directives sur la COP

## Cadre de différenciation



# 1. Directives sur la COP

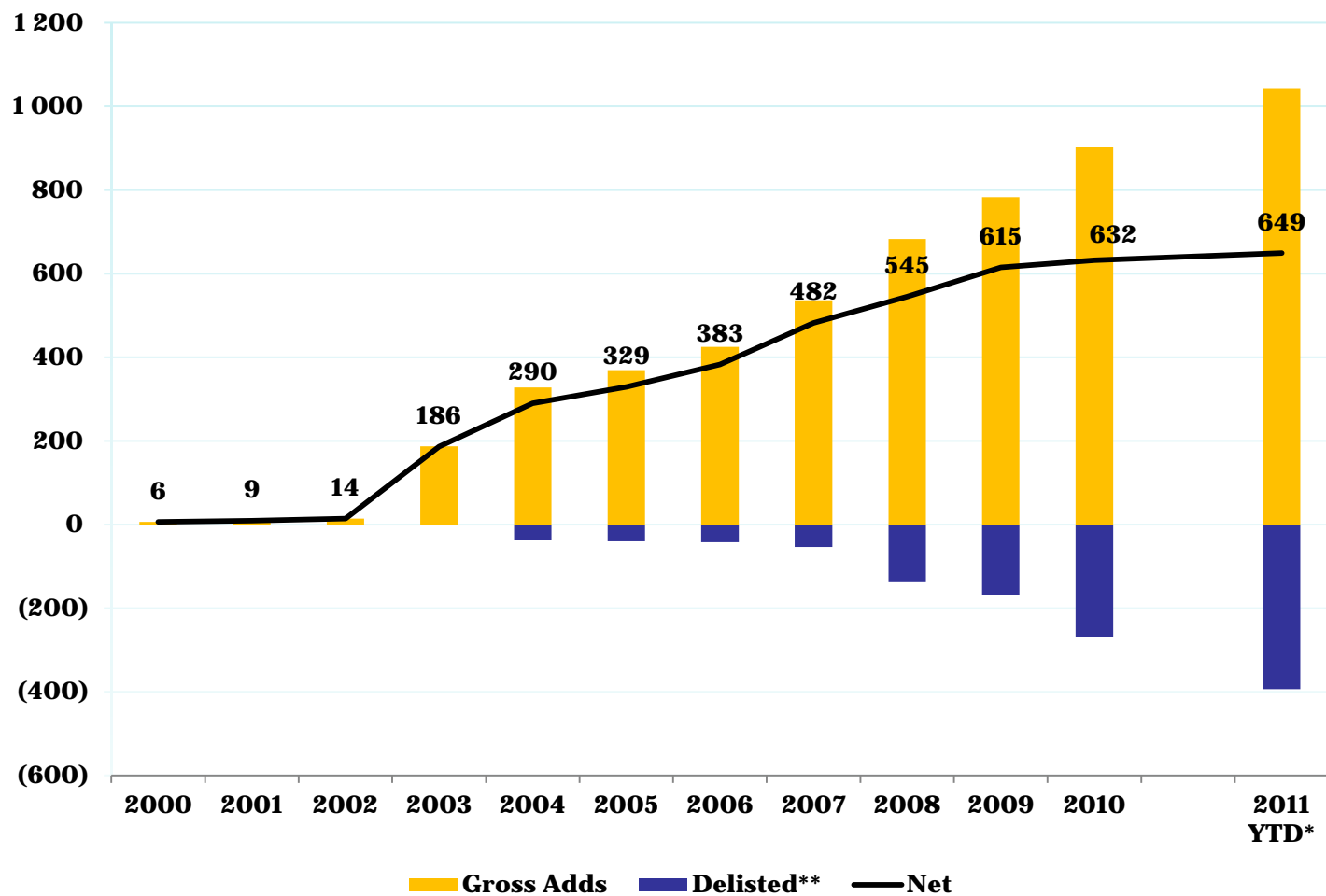
## GC Actif:

Une COP qui comprend:

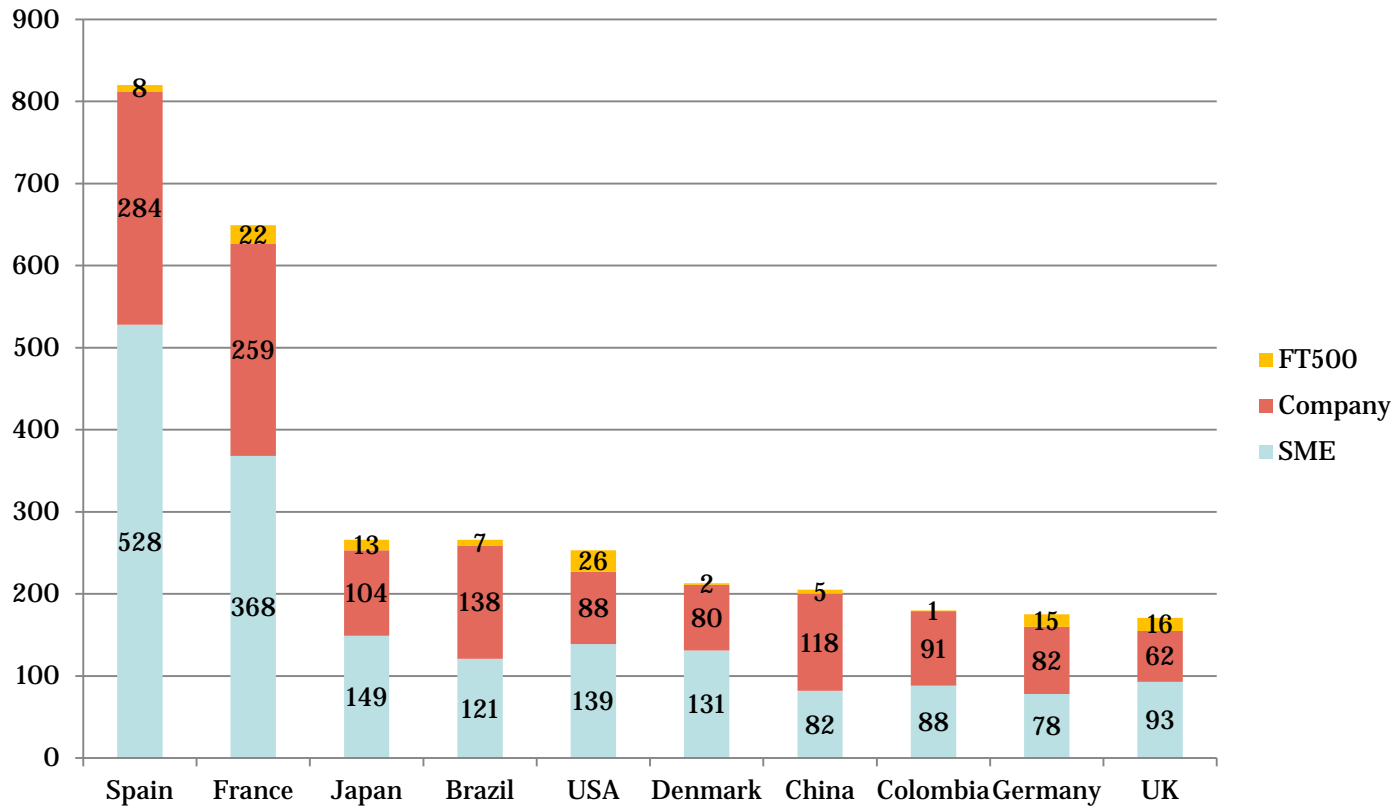
- Soutien continu du président ou directeur général
- Politiques et procédures dans **chacune des quatre catégories**:
  - Droits de l'Homme
  - Droit du travail
  - Environnement
  - Lutte contre la corruption
- Mesure des résultats



## 2. Situation des entreprises françaises



# 3. Situation des entreprises françaises



# 3. Situation des entreprises françaises

## Non-communicating, top countries by region

Africa + MENA	NC < 6m	NC > 6m	Total NC	% of Total
<b>Total Region</b>	<b>141</b>	<b>68</b>	<b>209</b>	<b>40%</b>
Nigeria	13	9	22	55%
Kenya	18	3	21	44%
United Arab Emirates	14	5	19	44%
Zambia	13	5	18	100%
Egypt	12	3	15	36%
Jordan	9	2	11	48%

Europe	NC < 6m	NC > 6m	Total NC	% of Total
<b>Total Region</b>	<b>410</b>	<b>459</b>	<b>869</b>	<b>26%</b>
Spain	116	159	275	34%
<b>France</b>	<b>71</b>	<b>71</b>	<b>142</b>	<b>22%</b>
United Kingdom	16	21	37	22%
Italy	19	16	35	31%
Turkey	15	18	33	30%
Denmark	14	17	31	15%
Ukraine	15	13	28	31%
Belarus	20	5	25	44%
Germany	11	14	25	14%
Albania	12	9	21	95%

Americas	NC < 6m	NC > 6m	Total NC	% of Total
<b>Total Region</b>	<b>176</b>	<b>132</b>	<b>308</b>	<b>23%</b>
United States of America	25	39	64	25%
Colombia	44	6	50	28%
Argentina	31	14	45	29%
Brazil	21	23	44	17%
Mexico	8	17	25	19%

Asia + Australasia	NC < 6m	NC > 6m	Total NC	% of Total
<b>Total Region</b>	<b>148</b>	<b>87</b>	<b>235</b>	<b>20%</b>
China	23	15	38	19%
India	25	7	32	24%
Viet Nam	14	10	24	51%
Pakistan	14	4	18	36%
Singapore	16	2	18	34%
Korea, Republic of	9	7	16	13%

	NC < 6m	NC > 6m	Total NC	% of Total
<b>Total Region</b>	<b>875</b>	<b>747</b>	<b>1622</b>	<b>25%</b>



### 3. Situation des entreprises françaises

<b>Categories</b>	<b>Monde</b>	<b>%</b>	<b>France</b>	<b>%</b>
GC Advanced	132	5%	11	4%
GC Active	1810	68%	122	40%
Learner	730	27%	171	56%
<b>Total</b>	<b>2672</b>	<b>100%</b>	<b>304</b>	<b>100%</b>



# 3. De l'apprentissage au niveau GC Actif

## Plateforme d'apprentissage:

- But:
  - Aider les entreprises petites et moins expérimentés a devenir GC Actives
- S'applique aux entreprises qui:
  - Ont soumis une COP dans les temps, ***mais***
  - Manquent un des élément requis pour le niveau GC Actif
- Bénéfices:
  - 12 mois additionnels pour soumettre une COP qui couvre tout les éléments requis
  - Communications et travaux d'apprentissage dédiés par le bureau du Pacte Mondial et les réseaux locaux



# 3. De l'apprentissage au niveau GC Actif

## **Déclaration de soutien continu par le Président directeur général (PDG)**

- Fournir une déclaration du PDG de votre entreprise, où il exprime son soutien continu au Pacte mondial et où il renouvelle l'engagement de votre entreprise envers l'initiative et ses principes
- mentionner le nom et la fonction de PDG en bas de sa déclaration



# 3. De l'apprentissage au niveau GC Actif

## Une description des mesures pratiques

(à savoir documentation de toute politique, procédure et activité pertinente) **prises** (ou planifiées) **par l'entreprise**

**... pour mettre en œuvre les principes du Pacte mondial se rattachant à chacune des quatre catégories** (les droits de l'homme, le travail, l'environnement, et la lutte contre la corruption)



# 3. De l'apprentissage au niveau GC Actif

## **Une mesure des résultats**

- Description de la surveillance et de l'évaluation des performances de votre entreprise
- le degré auquel les objectifs/ indicateurs de performance définis ont été atteints ou autre mesure des résultats qualitative ou quantitative



# 3. De l'apprentissage au niveau GC Actif

## **Modèle basic de COP**

- Guide pour les petites entreprises et les moins expérimentés en leur offrant un outil facile à utiliser, basée sur un outil Web
- Exemples pour chaque éléments de la COP
- Créer une COP durant le processus de soumission



# 3. De l'apprentissage au niveau GC Actif

## Actions relatives à l'environnement

- Principe 7: Les entreprises sont invitées à **appliquer l'approche de précaution** face aux problèmes touchant l'environnement;
- Principe 8: A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande **responsabilité en matière d'environnement**
- Principe 9: A favoriser la mise au point et la **diffusion de technologies respectueuses** de l'environnement



# 3. De l'apprentissage au niveau GC Actif

## Actions relatives aux droits de l'Homme

### Évaluation, politique et objectifs

- Évaluation de l'empreinte et de l'impact de votre entreprise sur l'environnement
- Politiques écrites de votre entreprise sur les questions environnementales, notamment la prévention et la gestion des risques pour l'environnement
- Politique requérant des partenaires commerciaux et des fournisseurs l'adoption des principes relatifs à l'environnement
- Objectifs spécifiques dans le domaine de l'environnement pour l'année prochaine



# 3. De l'apprentissage au niveau GC Actif

## Actions relatives aux droits de l'Homme

### Mise en Œuvre

- Sensibilisation ou formation des employés à la protection de l'environnement
- Initiatives et programmes visant à réduire les déchets (recyclage) et la consommation des ressources (énergie, énergies fossiles, eau, électricité, papier, emballages, etc.)
- Activités visant à améliorer l'efficacité énergétique des produits, des services et des procédés
- Développement et diffusion de technologies écologiques
- Sensibiliser les fournisseurs en leur demandant les données relatives aux effets de leurs produits sur l'environnement
- Système de gestion de l'environnement avec des objectifs et des procédures pour évaluer les progrès, pour réduire les impacts négatifs et pour transmettre les bonnes pratiques
- Affectation des responsabilités concernant la protection de l'environnement dans votre entreprise



# 3. De l'apprentissage au niveau GC Actif

## Actions relatives aux droits de l'Homme

### Mesure des resultats

- Informations sur le traitement des incidents par votre société
- Enquêtes, affaires judiciaires, ordonnances, amendes et autres événements pertinents concernant les principes relatifs à l'environnement
- Progrès particuliers dans le domaine de la protection de l'environnement pour la période du dernier rapport
- Examen périodique des résultats par la direction générale
- Audits externes des performances concernant les performances écologiques



# 3. De l'apprentissage au niveau GC Actif

## **Actions relatives à la lutte contre la corruption**

**Principe 10: Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin**



# 3. De l'apprentissage au niveau GC Actif

## Actions relatives aux droits de l'Homme

### Évaluation, politique et objectifs

- Évaluation des risques de corruption et de pots-de-vin dans le secteur et dans le(s) pays où opère l'entreprise
- Politique écrite de tolérance zéro de l'entreprise concernant la corruption les pots-de-vin et l'extorsion
- Référence (déclaration de soutien) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la corruption ou à d'autres documents internationaux
- Protocole de guidage du personnel pour réagir aux situations d'extorsion ou de pots-de-vin
- Politique requérant des partenaires commerciaux et des fournisseurs l'adoption des principes de lutte contre la corruption
- Objectifs spécifiques dans le domaine de la lutte contre la corruption pour l'année prochaine



# 3. De l'apprentissage au niveau GC Actif

## Actions relatives aux droits de l'Homme

### Mise en Œuvre

- Boîte à idées, centre d'appels ou procédures de réclamation
- Sensibilisation et formation des employés aux politiques de l'entreprise concernant la lutte contre la corruption et l'extorsion (publipostage, Internet, communication interne, etc.)
- Affectation des responsabilités concernant la lutte contre la corruption dans votre entreprise
- Participation à des initiatives du secteur ou d'autres initiatives collectives de lutte contre la corruption



# 3. De l'apprentissage au niveau GC Actif

## Actions relatives aux droits de l'Homme

### Mesure des resultats

- Informations sur le traitement des affaires de corruption par votre entreprise
- Audits internes pour vérifier le respect des engagements relatifs à la lutte contre la corruption, notamment par le biais d'examens par la haute direction
- Enquêtes, affaires judiciaires, ordonnances, amendes et autres événements pertinents concernant la lutte contre la corruption et les pots-de-vin
- Progrès particuliers dans le domaine de la lutte contre la corruption pour la période du dernier rapport
- Audits externes des performances concernant les programmes de lutte contre la corruption



## 4. L'interface du Pacte Mondial

- **Comment changer ou ajouter des coordonnées**
- **Pratique de soumission de la COP**





**United Nations** Global Compact

# Pratique de soumission de la COP

Go to the Log-in section of the Global Compact website  
[www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org)



## Login

Username:

Password:

Remember me


[Forgot your username or password?](#)

Login



# Pratique de soumission de la COP

Overview | **Contacts** | Logo Requests | Case Stories | **COPs**

 Edit your organization's profile

---

## Organization Details

Participant ID:	6923
Status:	Active
Participant since:	2001-03-01
COP Due Date:	2012-07-22
Organization Type:	Company
Ownership:	Public Company
Sector:	Oil & Gas Producers
Employees:	4594
Country:	Canada
Website:	<a href="http://www.nexeninc.com">http://www.nexeninc.com</a>

## Contact Information

Highest Level Executive:	Mr. Marvin Romanow, President an...
Contact Point:	Mr. Jeff Flood, General Mana... Ms. Melodi Pritchard, Manager, Sus...



United Nations Global Compact

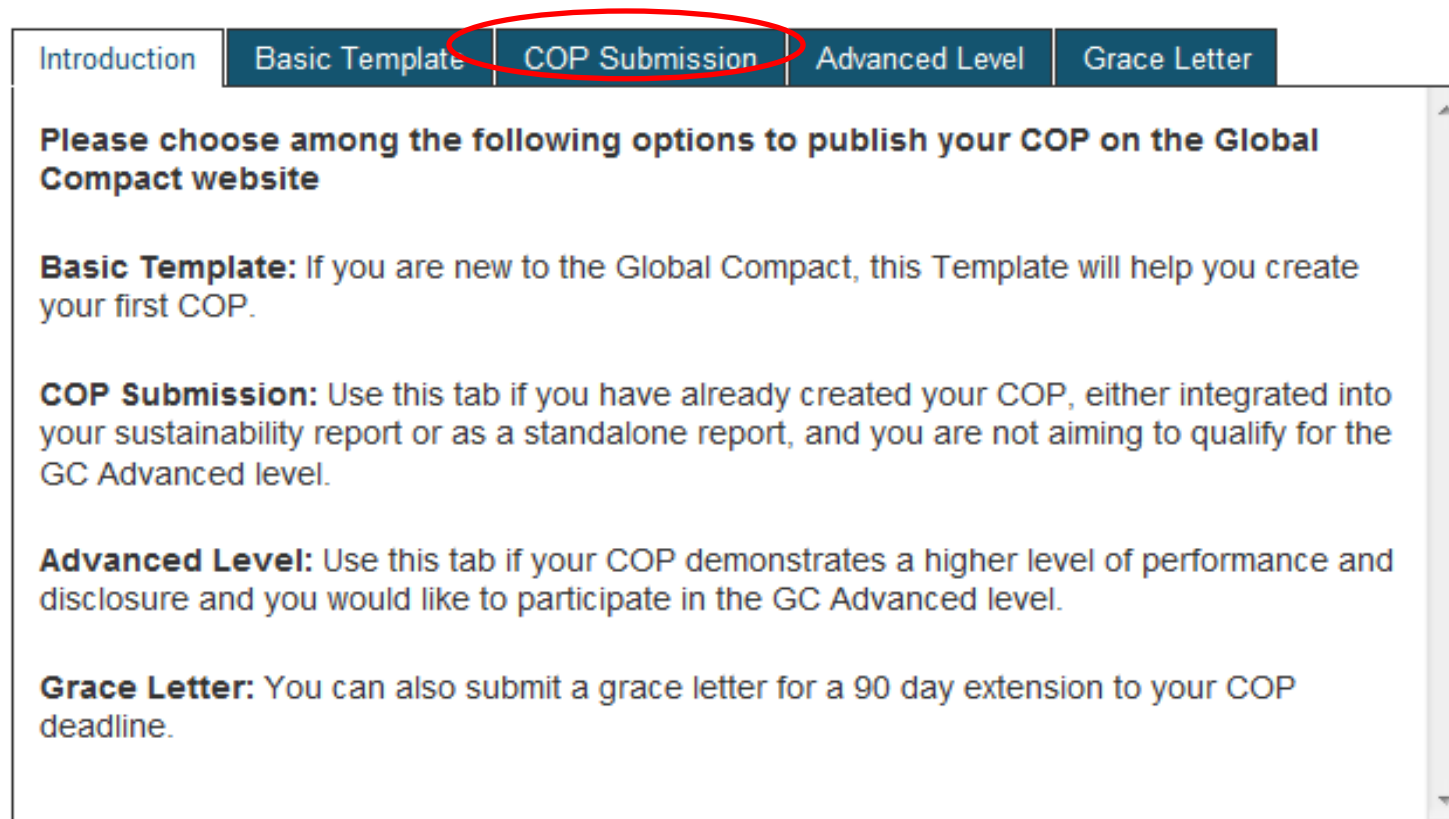
# Pratique de soumission de la COP

Published	Title	Status	Actions
22-Jul-2011	2011 Communication on Progress	Approved	
14-Jul-2011	2011 Communication on Progress	Approved	
11-Jul-2011	2011 Communication on Progress	Approved	
11-Jul-2011	2011 Communication on Progress	Approved	
01-Jul-2011	2011 Communication on Progress	Approved	
29-Jun-2011	2011 Communication on Progress	Approved	
28-Jun-2011	2011 Communication on Progress	Approved	
27-Jun-2011	2011 Communication on Progress	Approved	
24-Jun-2011	2011 Communication on Progress	Approved	
20-Jun-2011	2011 Communication on Progress	Approved	
07-Jul-2010	2010 Communication on Progress	Approved	
29-Jun-2009	Nexen Inc. 2008 Sustainability Report	Approved	
15-Jul-2008	Proven Values: Nexen Inc. 2007 Sustainability Report	Approved	



# Pratique de soumission de la COP

## Submitting a Communication on Progress (COP)

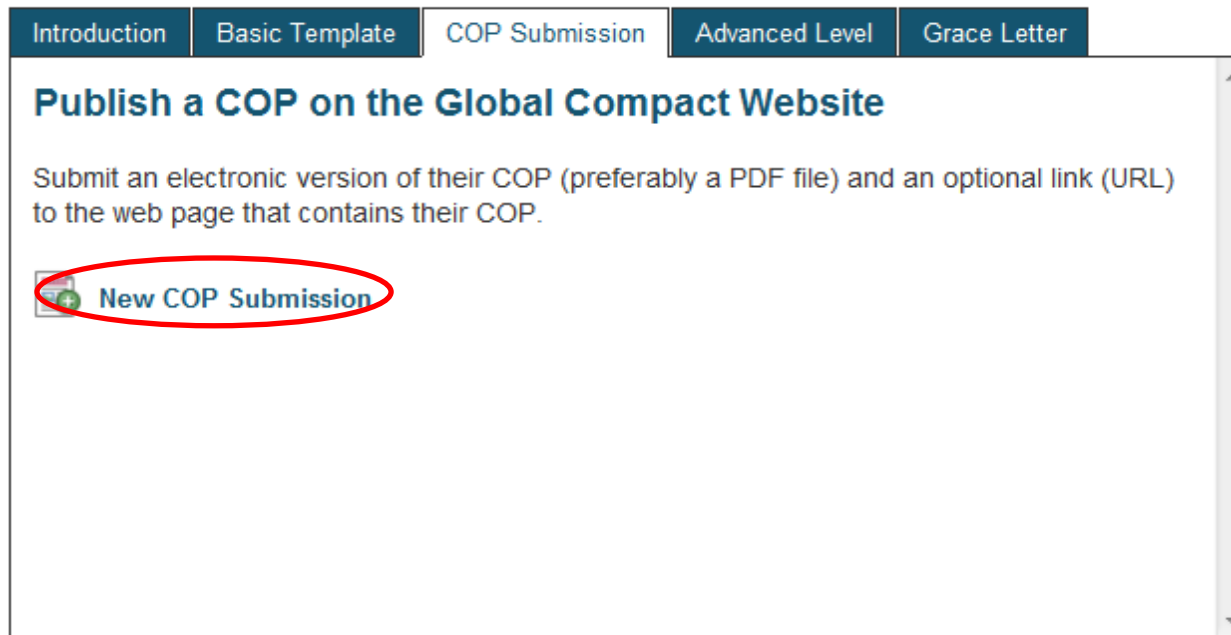


The screenshot shows a navigation menu with five tabs: 'Introduction', 'Basic Template', 'COP Submission', 'Advanced Level', and 'Grace Letter'. The 'COP Submission' tab is highlighted with a red circle. Below the menu, the text reads: 'Please choose among the following options to publish your COP on the Global Compact website'. The options are: 'Basic Template: If you are new to the Global Compact, this Template will help you create your first COP.', 'COP Submission: Use this tab if you have already created your COP, either integrated into your sustainability report or as a standalone report, and you are not aiming to qualify for the GC Advanced level.', 'Advanced Level: Use this tab if your COP demonstrates a higher level of performance and disclosure and you would like to participate in the GC Advanced level.', and 'Grace Letter: You can also submit a grace letter for a 90 day extension to your COP deadline.'



# Pratique de soumission de la COP

## Submitting a Communication on Progress (COP)



The screenshot displays a navigation menu with five tabs: 'Introduction', 'Basic Template', 'COP Submission', 'Advanced Level', and 'Grace Letter'. The 'COP Submission' tab is selected. Below the tabs, the heading reads 'Publish a COP on the Global Compact Website'. The text below states: 'Submit an electronic version of their COP (preferably a PDF file) and an optional link (URL) to the web page that contains their COP.' A button labeled 'New COP Submission' is circled in red.



# Pratique de soumission de la COP



## Communication on Progress

General Information

**Communication Title**

Please enter a short title for your submission.

**The Communication on Progress is in the following format:**

- Stand alone document
- Part of a sustainability or corporate (social) responsibility report
- Part of an annual (financial) report

# Pratique de soumission de la COP

What is the time period covered by your COP?

Start date

July



2010



End date

July



2011



Does your COP contain a statement by the CEO (or equivalent) expressing continued support for the Global Compact and renewing your company's ongoing commitment to the initiative and its principles?

Yes

No

Does your COP contain a description of actions, and when relevant policies, related to the following issue areas?

**Human Rights**

Yes

No

**Labour**

Yes

No

**Environment**

Yes

No

**Anti-Corruption**

Yes

No

# Pratique de soumission de la COP

General Information

Submit your COP

## Human Rights

- Yes  
 No

## Labour

- Yes  
 No

## Environment

- Yes  
 No

## Anti-Corruption

- Yes  
 No

Does your COP identify targets, define performance indicators and measure outcomes?

- Yes  
 No

How does your organisation share its COP with stakeholders?

- a) Through the UN Global Compact website only
- b) COP is easily accessible to all interested parties (e.g. via its website)
- c) COP is actively distributed to all key stakeholders (e.g. investors, employees, consumers, local community)
- d) Both b) and c)



United Nations Global Compact

# Pratique de soumission de la COP

General Information

Submit your COP

**Required: upload the COP as a PDF file**

 **Create a PDF file**

**Language**

English

 **Additional PDF file**

**Optional: provide a link to your web-based COP. The link should be in the format 'http://company.com'**

**Language**

English



# Pratique de soumission de la COP

The COP has been published on the Global Compact website

## Communication on Progress Details



[Back to COPs](#)



[Public version](#)

[Differentiation Level](#)

[Detailed Results](#)

[Resources](#)

[Learner Platform](#) ► **GC Active** ► [GC Advanced](#)

Thank you for submitting your company's Communication on Progress (COP). It is now publicly available on the Global Compact website.

According to your self-assessment, your COP meets all minimum requirements and qualifies for the **GC Active** level.

### Self-assessment

- ✓ Includes an explicit statement of continued support for the UN Global Compact and its ten principles
- ✓ Description of actions or relevant policies related to Human Rights
- ✓ Description of actions or relevant policies related to Labour
- ✓ Description of actions or relevant policies related to Environment
- ✓ Description of actions or relevant policies related to Anti-Corruption
- ✓ Identifies targets, define performance indicators and measure outcomes



United Nations Global Compact